

Annonces

Première insertion, la ligne, 15c.
Insertions subséquentes, la ligne, ... 10c.

Direction & Administration

106 B. Rue Roi, Sorel.
Tel. Bell, 251. Boite Postale, 49

Publié par LA CIE GENERALE D'IMPRIMERIE DE SOREL

MERCI A FAIBLE, FORCE A SUPERBE

REDIGE EN COLLABORATION

L'ÉVEIL

Abonnements

Canada.....\$1.00
Etats-Unis.....\$1.50

Notes Locales

Les travaux de la voirie ont été arrêtés jusqu'à nouvel ordre par la corporation et jusqu'à ce que les entrepreneurs fassent l'ouvrage suivant les clauses du contrat.

PELERINAGE A STE ANNE DE BEAUPRÉ

Le jour de la Confédération le 7 juillet aura lieu le pèlerinage à Ste Anne de Beupré par le vapeur Murray Bay aux mêmes conditions que l'année dernière.

\$3.00 aller et retour. Les personnes qui désirent retenir des cabines devront s'adresser au directeur le Rev.

C. H. TETREAU ptre
Curé de N. D. de Sorel

Hier a eu lieu la vente par le député M. Ov. Weillbrenner de la propriété Morasse située au coin des rues Augusta et Prince et appartenant à dame J. S. Ferry de Montréal. M. Deschênes marchand de Montréal en a été l'adjudicataire pour le prix de \$1240.00 ; ce dernier était assisté de son procureur M. l'avocat St-Mars, de la société légale St Mars et St Mars de Montréal.

M. l'avocat V. Allard de Berthier était ici pour affaires professionnelles.

A Montréal le 21 avril dernier est décédé M. Pierre Guilbert époux de feu Amand Lambert à l'âge de 53 ans et 8 mois. Le défunt était le beau-frère de Mme. Thomas Lavolette. M. Guilbert est un ancien sorelois que plusieurs parmi nous ont connu.

M. George Cartier par ses capacités et ses mérites personnels vient d'être nommé chef du département des mécaniciens aux usines du gouvernement à Sorel.

M. J. A. Maingny remercie de tout cœur les membres du club de croquet "Canada" ainsi que ses nombreux amis pour les marques de sympathies qu'ils lui ont montrées à l'occasion de la perte de son épouse.

Un commencement d'incendie a eu lieu samedi dernier à la fonderie de la Cie d'entreprises métallurgiques, les pompiers se rendirent à toute vitesse et après quelques jets d'eau se rendirent maîtres des flammes qui devenaient menaçantes. Dommages très légers.

L'épidémie de grippe intestinale et de fièvres qui a sévi dans notre ville et la campagne environnante, semble vouloir disparaître pourvu que l'on prenne les précautions voulues.

M. Henri Beaucage entrepreneur vient d'acheter de M. Damina Parent l'ancienne scierie de feu M. O. Dupuis.

M. et Mme Henri Vaillant ainsi que Mme Armand Rousseau et Mlle Cécile Rousseau étaient en ville ces jours-ci en visite chez M. P. E. Lizotte et Mme J. E. Beauchemin.

La Cie Richelieu et Ontario a obtenu de la commission des chemins de fer d'obliger les Compagnies suivantes : Le Pacifique Canadien, le Grand Tronc et le Quebec. Montréal et Southern qui longent le fleuve St Laurent à maintenir leurs taux d'hiver, pour le fret durant l'été. Voilà un nouveau monopole qui se fait sentir, aussi devrions-nous encourager de plus en plus la petite navigation.

Samedi dernier un cultivateur que nous ne connaissons s'en allait tranquillement chez lui en voiture avec un ami lorsque l'attelage fit la rencontre d'un automobile près du dépôt du Q. M. et S. et le cheval pris de peur fit un violent écart, ce qui eut pour effet de briser le buggy et de projeter un des occupants nommé Jean Nadeau ; celui-ci perdit connaissance s'étant violemment frappé la tête sur le pavé, cependant au bout d'un quart d'heure il revint à lui et on le conduisit à sa résidence avec quelques contusions sans gravité.

Garde-Robe à vendre, grande, deux tiroirs faits sur ordre. S'adresser à 124 Rue Sophie.

LE CLUB NAUTIQUE

Ce soir aura lieu l'assemblée générale des actionnaires du club Nautique et on parle de faire certaines réformes. Il y en a peut-être à faire, mais que les actionnaires soit d'abord Sorelois ; le club a été fondé par des gens qui au début se sont imposés des sacrifices et pour le bon plaisir des citoyens de Sorel qui voulaient en faire partie, et il faut rappeler à de meilleurs sentiments certains petits démagogues qui ne sont ici que depuis quelques années et qui voudraient nous faire la loi et contrôler là où il peuvent investir le dernier cinquante piastres qu'ils ont, ou à meilleur marché s'ils le peuvent. Ces dictateurs sont allés assez loin est espérons que les actionnaires du club Nautique leurs laisseront savoir.

Le département des incendies vient de recevoir une nouvelle pompe à vapeur et du matériel composé de nouvelles lances et de boyaux ces besoins étaient urgents.

On demande un apprenti typographe, s'adresser au journal l'Éveil.

Il nous fait plaisir de constater que les Polonais qui ont travaillé aux bons chemins l'année dernière sont ici et sont sans emploi, et ils ne doivent pas en avoir non plus, il y a assez de sorelois de disponibles pour faire cet ouvrage sans encourager ces immigrés qui ne valent pas le quart des nôtres en capacités.

Feu Mme Jos. Latraverse

Les funérailles de Mme. Jos. Latraverse mère de notre concitoyen M. Nap. Latraverse ont eu lieu hier à Ste Anne de Sorel où la défunte résidait chez son fils M. Dosithe Latraverse cultivateur. Mme Latraverse était âgée de 88 ans elle laisse pour pleurer sa perte six garçons MM. Dosithe, Damase, Napoléon, Félix, Joseph, et Charles ; 2 filles Mmes. Damase Lavallée et Charles Paul. Un nombreux cortège assistait aux services religieux. L'on fit du beau chant et les principaux solistes furent MM. Rev. Béland chapelain M. S. B. Dr. Latraverse, Dr. Robidoux, H. De Grandpré, J. R. Brousseau gérant Banque Nationale.

On remarquait parmi l'assistance MM. Alfred Beauchemin, George Beaulac, Jos. Maillé, Jos. Beauchemin, Edouard Gauthier et Albert Beauchemin tous de Sorel.

Beaucoup de marques de sympathies et d'offrandes ont été envoyées à la famille.

La famille Nap. Latraverse remercie beaucoup tous ceux qui ont sympathisé avec elle à l'occasion de son deuil.

BILLET DU JEUDI

"Villa des doux Rêves" Sorel sur Richelieu.

C'ÉTAIT LUI... Le jour avait fui avec l'or du soleil. La soirée s'annonçait douce et calme dans les fraîcheurs d'une saison idéale. Le silence planait encore dans l'azur, depuis plusieurs heures quand on entendit une joyeuse barcarolle qui fit frissonner l'air de notes merveilleuses. C'était un gondolier qui annonçait son arrivée à la reine de son cœur...

Après être descendu lestement d'une barque légère, toute remplie de ces pensées et de ces espérances ; il partit confiant vers la St-Marc où pour la première fois, il avait fait un serment. En passant devant la cathédrale, il se rappela tout heureux, le jour béni de ses fiançailles ; et c'était ce serment d'amour qui le transportait tout entier vers un cœur ami, vers une âme sœur de la sienne.

Ah ! qu'il était heureux ce poète aimant ! Grand, svelte, joli avec ses beaux yeux bruns, pleins de franchise ; la moustache à l'Européenne disait bien haut la noblesse de son rang ; et la richesse de ses aspirations dans son profil charmant... Tout annonçait chez cet homme au cœur loyal et bon, une amabilité qui le faisait aimer et respecter de tous les Vénitiens qui le connaissaient.

Tout en se dirigeant à l'endroit favori des jeunes amoureux, un vieillard à barbe grise l'arrêta d'un mouvement nerveux et lui demanda s'il ne connaissait pas Marguerita Silviani, une riche héritière d'une famille illustre ? Certainement, répondit le gondolier d'un instant, c'est ma fiancée. Vous ne pouvez mieux vous adresser... "Mais pourquoi, désirez-vous me parler d'elle dit Louis, après quelques minutes de réflexions ? "Auriez-vous des mauvaises nouvelles à m'apprendre ?" Est-elle partie pour Naples ? Oh ! parlez parlez. Vous me faites souffrir ?

"Non, répondit le vieil homme... C'est qu'elle vous attend, dans une jolie "Villa", non pas à la place habituelle, parce que son père a découvert son secret et qu'il la châtierait sévèrement s'il la surprenait, là encore avec, cet inconnu, dit-il. Comme je suis un de ses vieux serviteurs, et que la chère enfant à confiance en moi, elle m'a dit d'aller vous rencontrer et de vous soumettre son projet... Prenez, votre gondole et traversez à Lido immédiatement. Marguerita et sa sœur vous attendent en compagnie d'une tante qui veut bien vous recevoir chez elle... Toutes trois, elles seront au débarcadère, soyez sans crainte, car votre fiancée est une fine mouche, elle a tout prévu... "Merci, mon brave homme vous êtes généreux... Au revoir... Ils partirent chacun de leur côté. Louis arriva bien vite sur les bords, de l'Adriatique où l'attendait silencieuse, sa gondole aux charmes si profondes. Combien de fois ne s'était-il pas, laissé bercer sur les eaux serènes étendu sur les coussins moelleux de sa gondole, sur les diamants des cieux dans l'espace infini des granateurs... Combien de fois aussi, n'avait-il pas fait de belles promenades avec la compagnie de ses rêves !

C'est ainsi que pensait le poète, en traversant les beautés d'un paysage liquide rehaussé par un clair de lune. Enfin, il arriva de l'autre côté le cœur un peu serré... Sans aucun bruit, il attacha solidement sa barque à une pierre afin d'empêcher les vagues capricieuses de l'emmener au loin... Marguerita cette belle brune aux yeux noirs attend avec impatience son grand ami... Marietta est aussi très anxieuse. Elle sait que ses deux nièces sont à l'abri de la colère d'un père orgueilleux et brutal.

Elle sait aussi que Louis de Yves est un Monsieur et qu'il mérite tous les égards.

Elle connaît le vieux marquis Silviani depuis très longtemps et n'a jamais éprouvé pour lui de l'estime...

Depuis la mort de la marquise, qui était sa sœur aînée, elle lui en a toujours voulu à cet homme sans cœur... Car dit-on, cette sœur avait manqué de soins, et par sa faute à lui... Quel coupable... Aussi elle le déteste.

Aujourd'hui, ces deux seules enfants deux jeunes filles viennent de demander à leur tante de les protéger ; car elles ont peur de leur père, de ce père qui ne pense qu'à l'or et à ses passions, et qui ne dit jamais une parole de tendresse et d'affection...

Marguerita âgée de 18 ans est en amour. Marietta trop jeune encore ne pense pas au bonheur... Elle aime sa Rita et la suit partout...

Pendant que la tante est toute dans ses réflexions, Marguerita toute contente s'écrie : "Tante, regardez donc sur l'Avenue des Palmiers, ce jeune homme qui s'en vient vers nous d'un pas rapide ! Ah ! c'est lui, je le reconnais c'est Louis, c'est mon fiancé. Comme je suis heureuse ! Notre vieux est de parole... "Gratia".

Et Madame la princesse Giovannelli retourne la tête, et reconnaît elle aussi ce Louis tant aimé de sa nièce... Elle sourit...

Louis est auprès d'elles... Chacune le presse de question... Comme il est gentil, ce grand brun !

Tous quatre s'en vont au milieu des palmiers et des fleurs, vers la "Villa Borghese" où leur sera permis de causer d'avenir et de bonheur, sans qu'une ombre ne vienne troubler leur infinie rêverie...

A bientôt Marguerita. Françoise DesCôteaux. Ce 7er Mai "1914."

Feu M. Ernest Coutru.

Samedi avaient lieu à l'église St-Pierre les funérailles de M. Ernest Coutru Epicier, de cette ville. Un nombreux cortège suivait la dépouille mortelle précédée d'une délégation de l'Union St-Joseph et St-Michel. Le deuil était conduit par les deux jeunes fils du défunt Edouard et Amable. J.-Bte Coutru son frère M. Amable Lussier son beau-père et MM. Honorat Lussier, J. A. Lussier, Lucien Lussier, Dollard Lussier et Victor Bruneaus beaux-frères. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Arthur Langlois, A. C. Trempe, J.-O. Fagnan et N. Robillard. Les porteurs du corps étaient MM. John Hayden, Olivier Champagne, Oscar Pouliot et Edmond Beaubien. La levée du corps fut faite par le Révd M. Bouvier assisté de MM. les abbés Nadeau et Cournoyer comme diacre et sous-diacre. Le temple sacré était revêtu de ses plus beaux ornements de deuil. La Chorale St-Pierre sous la direction de M. Henri DeGrandpré rendit avec âme la messe des morts harmonisée de Perreault ; Les principaux solistes furent MM. J. R. Brousseau, Raoul Collette, Antonio Mondou, Arsène Beaudrault, Alphonse Beaudet, L. N. St-Martin, N. P. et J. F. R. Latraverse Médecin.

L'orgue était tenu par M. R. Bernard. N. R.--A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

La banque Nationale Sorel

INTÉRÊT sur dépôts accordé de la date même de CHAQUE DE POT et sur la balance de chaque jour. L'intérêt payé ou composé à tous les SIX MOIS, aux PLUS HAUTS TAUX.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé et fonds de réserve \$6,000,000.00

Les DAMES sont spécialement invitées à venir visiter notre nouveau Département d'Épargne, spécialement aménagé pour elles.

Nous vendons à ce Département, des MANDATS payables dans tout les pays du monde, au même prix que les Cies d'Express et le Bureau de Pos. e.

L'intérêt sur toute somme au Département d'Épargne est payé au plus haut taux des Banques.

Succursale de Sorel M. J. A. Giroux gérant.

BELL TEL Jour 119

Nuit 149

Dr A. R. LAROCHELLE

MEDECIN-CHIRURGIEN

21 RUE GEORGE

Spécialité : Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

BELL TEL Bureau 17

Résidence 163

VICTOR A. BOURGEOIS

NOTAIRE

Bureau coin Roi & Charlotte SOREL

Tel : 30

LECLAIRE & FILS

Contracteur.

Commerçant de bois, charbon, pierre et sable en gros et détail.

108 rue Roi, Sorel Qué.

Victor Allard C. R. Gaston Allard L. L. B.

A LARD & ALLARD

AVOCATS

BERTHIERVILLE

Suivent les cours des districts de Joliette de Richelieu et Yamaska.

TEL 158

Lanctot & Magnan

AVOCATS

Suivent les cours des districts de Richelieu Joliette et Yamaska.

Bureau : Bâtisse de la Banque MOLSON, Sorel.

Olivier Paul

Commerçant de foin, grains, légumes en gros.

Sorel, Qué.

Dr W. O. Pichette

CHIRURGIEN-DENTISTE

136 rue Augusta

SOREL

Boite postale 155

Tel : 38

A. Langlois

Marchand de Chaussure et Claques.

GROS ET DETAIL.

RUE ROI,

Sorel, P. Q.

Tel : 118

B. P. 274

Jos. Paulhus

BOUCHER

Viandes de choix. Volailles, légumes etc. Glacière moderne. Spécialité : Bœuf de l'Ouest.

26A Charlotte,

Sorel, P. Q.

Tel : 113

Dr E. A. Laferrière

MEDECIN-CHIRURGIEN

Traite toutes les maladies en général Spécialité : Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

11 Rue Charlotte,

Sorel, P. Q.

Dr Omer Rajotte D. D. S.

Chirurgien-Dentiste

51 Rue ROI

SOREL

Audessus du magasin

J. B. A. Falardeau.

J. A. LEHOUX

SELLIER

Ouvrage garantie et fait promptement.

50 Augusta

Sorel, P. Q.

LA BANQUE NATIONALE

Siège Sociale, Québec

CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000.00

CAPITAL PAYÉ \$2,000,000.00

RÉSERVE \$1,550,000.00

Dépôt de \$1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour du dépôt est capitalisé deux fois l'an à taux de 3 p. c.

Quatre vingt-quinze bureaux distribués sur tous les points utiles du Canada

Nous avons des agences et des correspondants dans toutes les parties du monde.

Une succursale est ouverte à Paris, France, 14, rue Auber, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts. Souvenez-vous qu'un dollar épargné est un dollar gagné.

Succursale de Sorel J. R. BROUSSEAU Gérant



L'Homme des Champs

L'Agriculture

"Heureux les hommes des champs ! Plus heureux encore seraient-ils s'ils connaissaient leur bonheur".

VIRGILE.

Pour arriver, à cet idéal si justement préconisé par Virgile, il faut aux cultivateurs, outre l'amour de l'Agriculture et la connaissance de leur bonheur, la coopération intelligente, effective et le dévouement de tous les jours de l'homme et de la femme, car l'Agriculture pratique se divise en deux parties.

L'une comprend les travaux extérieurs, l'autre comprend les soins et la gouverne de la maison du cultivateur c'est la part d'action dans un but commun : c'est donc à dire que l'homme et la femme doivent avoir les mêmes intérêts, la même volonté, le même esprit et les espérances en l'avenir.

La femme, a dit Olivier de Serres, est l'âme de l'agriculture ! Qui trouve la femme forte ? Sa valeur est au-dessus des perles ! Puis encore, Salomon a dit : "Celui qui la trouve possède un trésor, il la puise dans la bienveillance de Dieu, dans le choix d'une épouse ; pour le mériter, il lui faut avant tout consulter et tenir compte de la mission qu'elle est appelée à remplir dans le sein de la famille du cultivateur, si elle est religieuse, laborieuse, économe, aimant les choses de l'agriculture ; partant propre à être fidèle à sa vocation de mère de famille.

Gardez-vous de croire que ces qualités précieuses puissent nuire à l'agrément de son esprit à la gaieté de son humeur : le gouvernement domestique bien ordonné est le triomphe de la personne qui les possède, et qui en même temps sait allier à propos et à des heures de légitimes et nécessaires délassements les arts d'agrément aux soins intérieurs d'un ménage bien assorti.

Tels sont les rôles respectif de l'homme et de la femme dans le cours de la vie rurale ; la jeune fille doit se préparer à l'avance au sien comme étant la meilleure garantie du bonheur domestique au foyer familial.

Pour les y préparer, l'éducation des enfants, surtout des enfants de la campagne, doit avoir pour but principal de leur faire apprécier et aimer l'agriculture en leur révélant ses secrets et sa fécondité, en leur apprenant le bon, le heur, les heureux résultats que peut produire une culture raisonnée, leur inspirant par là même le désir et l'ambition de devenir des cultivateurs dignes de ce nom.

C'est dans la famille tout d'abord que doit commencer cette éducation, laquelle doit être continuée à l'école et dans les maisons d'éducation en général ; car l'agriculture doit avoir sa place marquée dans l'enseignement qui y est donné, comprenant au moins des notions élémentaires sur la science agricole.

On doit surtout y inspirer aux enfants qui les fréquentent, par l'exemple et la haute considération qu'on lui porte, l'estime et l'amour de l'agriculture, qui est la source la plus féconde de la vie des peuples puisqu'elle en est comme la mère nourricière.

Est-ce que cet exemple y a toujours été donné par "esprit de devoir" et de "pur patriotisme" ? Où le cultivateur et sa femme se sont trouvés à coudoyer les autres classes de la société, ils ont été l'objet de la même considération accordée aux autres classes, n'ont-ils pas été au contraire relégués à dessin ou non, aux derniers rangs ; et pendant le cours de l'année scolaire, n'a-t-on pas eu des préférences bien marquées ou les maîtres de ces classes privilégiées, affichant ainsi au vu et au su de leurs élèves le mépris de l'agriculture, donnant un exemple bien pernicieux qui autorisera un grand nombre à l'imiter et déjà ils ne sont pas affectés de ce mépris.

Que Dieu vous préserve, fils de Cultivateurs, de prendre pour épouses de ces jeunes filles imbuës de ces préjugés et de ce mépris, qui n'ont pas reçu une éducation appropriée à votre état.

Si un tel malheur vous arrivait, alors, adieu joies douces et pures du foyer familial, transformé en un foyer de cruelles déceptions et amers regrets, de désaccords incessants et de noirs chagrins.

Or, de ce qui précède, il est aisé de conclure que l'éducation des jeunes filles au point de vue rural et domestique est de première importance ; c'est pourquoi elles doivent recevoir un enseignement adapté au rôle qu'elles auront à remplir à la campagne, quand elles seront à la tête d'une famille.

Heureusement plusieurs d'entre eux paraissent déjà l'avoir compris, puisqu'ils ont ajouté au cours d'enseignement, cet enseignement ménager.

Honneur donc à ceux qui ont donné un si bel exemple ?

Et vous, cultivateur, n'apprenez pas à vos enfants à mépriser et à prendre en dégoût votre état, car de là il n'y aura qu'un pas à faire pour qu'eux-mêmes vous méprisent, dissimulent que vous êtes leur père, au lieu d'avouer avec fierté qu'ils sont fils de cultivateur, pour qu'ils jettent des regards d'envie sur le séjour apparemment heureux et séduisant des Villes et des manufactures ; enfin, dès que se croyant en état de gagner leur vie ils désertent le toit paternel vous privant de leurs bras jeunes et vigoureux, si nécessaires à l'exploitation de vos terres.

Au contraire apprenez-leur à aimer votre état, que vous êtes le principal et presque l'unique espoir de la nation dans un pays agricole ; vous avez la jouissance du bien par le nombre et la volonté, vous avez seule, l'indépendance comparée aux autres classes de la société. Léguez à vos enfants cette foi religieuse, cet amour de la patrie qui firent la force et la vaillance de nos ancêtres ; soyez profondément attachés au sol qu'ils ont arrosé et fécondé de leurs sueurs.

Que votre devise soit toujours ces mots sacrés "Religion et Patrie" car aucun autre sentiment ne peut être plus profondément gravé dans le cœur humain que l'amour du sol natal.

Aussi y a-t-il une douleur plus vive, quand forcément, par suite inévitable d'une culture routinière, on est obligé de s'arracher au lieu qui nous a vu naître et de prendre le chemin de l'exil, le cœur plein d'amers regrets.

Moyens de combattre les chenilles

Le meilleur moyen et le plus facile de détruire la chenille à tente, C'EST DE DÉTRUIRE LES ŒUFS.

Ces œufs sont déposés par la chenille devenue papillon, chaque été, sur les rameaux de l'année ou de l'année précédente, en forme de bague qui entoure les rameaux. Cette bague, si elle résiste jusqu'au printemps suivant, se changera en une famille de chenilles dévorantes.

Lorsque l'arbre est dénudé de feuilles, c'est-à-dire de l'automne au printemps, il est facile d'apercevoir ces bagues, par un examen un peu attentif. C'est le temps de les détruire.

Une bague d'œufs détruite, c'est 200 chenilles de moins pour le printemps suivant.

ENLEVEZ CES BAGUES A LA MAIN, avec un canif ou un sécateur, et faites-les brûler. Sacrifiez le rameau, si c'est nécessaire.

Au printemps, fin d'avril ou commencement de mai, les œufs non détruits éclosent. DÉTRUISEZ LA CHENILLE PENDANT QU'ELLE EST JEUNE EN SAUPOURDRANT DE VERT DE PARIS le feuillage des petits arbres, ou en ARROSANT L'ARBRE avec une solution de 3 livres d'arséniate de plomb dans 40 gallons d'eau, ou une solution de 1/2 livre de Vert de Paris, 4 livres de chaux et 40 gallons d'eau.

ARROSEZ L'ARBRE avec une pompe spéciale pourvue d'un agitateur qui tient le poison suspendu dans l'eau, d'un boyau élastique et d'une lance en fer ou en roseau, au bout de laquelle est fixé un robinet d'où le liquide s'échappe en brouillard.

La jeune chenille en mangeant les feuilles nouvelles imprégnées de poison mourra bientôt.

On peut se procurer l'arséniate de plomb chez la Cie Sherwin-Williams, 897, rue Centre, Montréal, chez M. T. Avard, 41, rue Commerciale, Lévis, ou encore chez le secrétaire de la Société Coopérative Agricole et Horticole, St Valier, Bellechasse.

On peut avoir un arrosoir chez The Spramator Co., London Ont., The Bean Spray Pump Co., agent M. C. Smith, Burlington, Ontario, The Niagara Brand Spray Co., Burlington, Ont.

Si vous êtes un homme soigneux, vous détruisez les œufs et les jeunes chenilles ; mais il peut arriver qu'un arbre échappe à votre surveillance, ou qu'un voisin négligent laisse les chenilles se multiplier par milliers. Alors vous devez craindre qu'après avoir dévoré les feuilles de l'arbre natal, elles envahissent les autres. ENTOUREZ VOS ARBRES D'UN PAPIER GOMMEUX, PAPIER A MOUCHES, OU D'UNE BANDE DE TOILE de 5 à 8 pouces, recouverte à l'extérieur d'une substance grasseuse ou gluante.

Cette bande ou ce papier devra être posé sur le tronc, à mi-hauteur, entre le sol et la naissance des branches. Attachez-le par le haut en l'enroulant évasé un peu du bas pour lui donner une forme d'abat-jour. Les chenilles qui chercheront à monter sur l'arbre seront arrêtées par cette obstacle. Détruisez-les.

DÉTRUISEZ AUSSI LE COCON, cette enveloppe de soie dans laquelle s'enveloppe la chenille pour se changer en papillon. Comme c'est le papillon qui pond les œufs, un cocon détruit, ce sont des centaines d'œufs de moins.

Moyens à éviter

Ne pas essayer à ébouillanter les chenilles en jetant de l'eau bouillante sur l'arbre.

Ne pas mettre de pétrole (huile de charbon), gazoline ou autres essences de ce genre sur l'arbre. La chenille mourra peut-être, mais vous causerez à l'arbre autant de dommage que la chenille peut en causer elle-même ; et, si l'arbre est jeune, vous le tuerez presque infailliblement.

Ne pas se servir de torche enflammée pour faire brûler des groupes de chenilles qui se tiennent sur n'importe quelle partie de l'arbre. Vous risquez de faire mourir cette partie de l'écorce que vous approchez de votre torche, de faire grésiller les feuilles, qui ne valent pas plus que si elles étaient mangées, et de faire mourir ainsi des branches et des rameaux entiers. Il vaut mieux dans ce cas écraser les chenilles.

La banque Nationale Sorel

INTÉRÊT sur dépôts accordé de la date même de CHAQUE DE POT et sur la balance de chaque jour. L'intérêt payé ou composé à tous les SIX MOIS, aux PLUS HAUTS TAUX.

Le curé de Sainte-Anne de Woonsocket.

CANADIEN DISTINGUÉ.

La paroisse Ste-Anne a accueilli avec une joie non dissimulée le nouveau curé que Mgr Harkins lui a envoyé pour remplacer le regretté M. N. Leclerc.

Le nouveau curé est né à Yarmaska, P. Q., le 19 Avril 1875. Il est âgé d'environ 39. Il fit ses études classiques à Marieville et ses études théologiques au séminaire de Brighton, Mass.

Ordonné prêtre le 26 juin 1904, fête de St-Pierre et St-Paul, dans la cathédrale de Providence, par Mgr Harkings, M. Villiard s'enrôla immédiatement dans le groupe des missionnaires diocésains dont la résidence était à St-Edouard. En 1913 Mgr Harkins alla chercher là le jeune missionnaire pour en faire le curé de St-Charles. C'est de là qu'il nous arrive.

L'abbé Camille Villiard est le neveu de notre concitoyen M. Antoine Villiard Maître de Poste de Sorel.

A propos d'abonnement

M. le Juge Le Boeuf, président de la Cour de Circuit du district de Montréal, a rendu, le 7 avril 1914, un jugement qui intéresse fort les propriétaires de journaux et aussi les lecteurs qui reçoivent ces journaux, tout comme ceux qui les refusent. Il a décidé que la personne qui reçoit un journal, même sans s'être abonné, doit le montant de l'abonnement, si elle ne refuse pas le journal immédiatement la première fois. La cause était celle de Joseph Bégin, propriétaire du Journal "La Croix", contre D. A. L'Ecuyer, de Granby. Le demandeur avait envoyé son journal au défendeur, qui l'avait retiré de la poste et ne l'avait jamais refusé. Après l'avoir ainsi envoyé du 15 février 1906 au 1er août 1913, M. Bégin reclama le prix de l'abonnement pour cet période de temps, soit \$15. M. L'Ecuyer refusa de payer, alléguant qu'il n'avait jamais demandé le journal, mais il fut condamné, séance tenante, à payer le montant de l'abonnement réclamé.

AVIS A NOS ABONNÉS

N. B.

Ma grand'mère à la messe

---Je te dis, Charles, que les gens entendaient mieux la messe de mon temps.

---Bah ! ... grand'mère, vous avez une dent contre les jeunes.

---Une dent ! Je n'en ai plus. Regarde ! Et elle montra ses gencives désarmées.

---Ce matin, je priais à la messe. On se levait pour l'Évangile. Tout à coup : Bang ! Bang ! Bang ! Quel bruit, grand Dieu ! C'était une invasion de retardataires. Pourquoi ne pas arriver à temps ? Pourquoi distraire les gens à coups de talons ?

---Ah ! ces vieilles ! toujours friandes de critiques !

---Faut bien critiquer, bonté divine ! Comment se tient-on, devant le S. Sacrement ? Les uns ne s'agenouillent à peu près pas, même au Sanctus ; d'autres restent debout pareusement accotés contre le rebord du banc, d'autres flânent, regardent Pierre et Jacques, crachent par terre et rient au nez du bon Dieu.

On n'entend pas la messe comme ça. De mon temps, on se tenait droit, à l'église : on égrenait son chapelet ou bien on lisait ; on s'agenouillait au besoin et l'on crachait dans son mouchoir.

---Oubliez-vous, grand'mère, que les coutumes changent, que les vôtres sont mortes et enterrées.

---Doucement, doucement ! Les bonnes choses ne vieillissent pas. Oui, on dit partout : "la coutume change comme la mode de s'habiller. C'est pourquoi, des jeunes filles entendent la messe si indécemment vêtues. Charles approuves-tu ledécolletage dans l'Eglise.

---Non ! ... mais faut-il se vêtir comme de votre temps ?

---Mais non, mais non ! Je veux seulement qu'on imite les dames et les demoiselles respectables, dont la modestie fait quelquefois penser à la sainte Vierge. Voilà ce que je veux, surtout à l'Eglise.

---Vous avez raison, grand'mère. ---Eh bien, promets-moi d'être monsieur devant le saint Sacrement. Oui, un monsieur devant un roi.

As-tu vu ce matin, Armand notre voisin ? Il s'est esquivé par la porte avant l'ite missa est. Ne fais jamais comme lui Charles, crois-moi. Charles se tut.

Ah ! ces vieilles, elles disent des vérités tout de même.

"Bulletin Paroissial" des RR. PP. Jésuites.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

RECORD DE PROGRÈS DURANT CINQ ANS

	1906	1911
CAPITAL	3,000,000	4,000,000
FONDS DE RESERVE	3,000,000	4,600,000
DEPOTS	23,677,730	35,042,311
PRETS ET PLACEMENTS	27,457,090	38,854,801
TOTAL DE L'ACTIF	33,090,192	48,237,284

Possède 83 succursales au Canada ainsi que des agents et des correspondants dans toutes les principales villes du monde

Fait des affaires de banque en General

DEPARTEMENTS D'ÉPARGNES

Existe dans toutes ses succursales

INTERETS LES PLUS ÉLEVÉS ALLOUÉS

SUCCURSALE DE SOREL

J. FRED. MOREAULT

GERANT

Geo. M. Badeau

OPTICIEN

Montres, Horloges, Argenteries et Bijouteries.

Réparations de MONTRES une Spécialité.

No 12 Rue Augusta SOREL, Qué.

CHS. THIBAUT Bell Tel. 197 J. P. ST-ONGE

Thibaut & Cie.

Réparations d'automobiles et voitures et Contracteur de bâtisses

Agents : The Imperial Oil Co Ltd.

Représentants : The Canadian Fairbanks Co. Ltd.

Fournitures et Matériel de Moulin

Tel : 114

J. P. PAUL

MAGASIN GÉNÉRAL

De Groceries, Provisions, Liqueurs, Fruits et Légumes de Choix.

Coin des rues Roi et Augusta

Sorel, P. Q.

L. P. CARDIN

86 Rue Augusta

Ameublement de salle à dîner, salon et chambre à coucher, aussi poêles et fournaies.

Assortiment Complet

Tel : 62

J. A. Peloquin

Importateur Manufacturier

De CHAPEAUX et FOURRURES de toutes sortes.

Rue Roi,

Sorel, P. Q.

Le Grand Magasin Départemental

De la Ville de Sorel

C. O. PARADIS

Nous avons le plaisir de vous inviter à venir visiter les rayons de notre vaste établissement

Rayon de la confection pour Dames

Rayon des marchandises pour Dames

Rayon des étoffes à Robes et des Soies

Rayon des tweeds pour hommes.

Rayon des Hardes Faites

Rayon de la vaisselle, Granit etc.

Rayon des cotons, Indiennes etc etc

Rayon des Tapis et Prélarts.

Rayon de la mode.

Enfin nous avons toutes les marchandises que vous puissiez désirer.

Nous sommes le seul magasin de la ville.

A UN SEUL PRIX

A qualité égale nos prix sont toujours les plus bas.

C. O. PARADIS

Bell Tel. 85

Casier Postal 156

LA CIE D'ENTREPRISES METALLURGIQUES Liée

SUCCESEUR DE

THE RICHELIEU FOUNDRY CO.

Fondeur en cuivre, bronze, fonte grise et autres métaux.

Tient toujours en magasin, pesées de

chassis et autres fontes de construction.

Chaudrons à sucre, pointes, talons, oreilles et fonte générale pour charrue "N. F. Patnaude" et autres.

Bureau 13 Rue Augusta

Sorel

LES PETITES SOEURS.

Elles vont, la main dans la main,
On ne les voit jamais qu'ensemble ;
Sans que l'une à l'autre ressemble,
Toujours sur le même chemin
Elles vont, la main dans la main,

Deux fleurs sur une seule branche !
S'embrassant toujours d'un côté,
Même quand l'arbre est agité ;
L'une étant rose et l'autre blanche,
Deux fleurs sur une seule branche !

Où sont donc les petites sœurs ?
Dit chacun de nous, qu'il demande
La plus petite ou la plus grande,
Elles ont d'égaux douceurs ;
Où sont donc les petites sœurs ?

L'une veut tout ce que veut l'autre,
Dans l'étude ou dans le plaisir ;
Chacune oubliant son désir,
Pour leur bonheur et pour le nôtre,
L'une veut tout ce que veut l'autre.

Aux œuvres du cœur ou des doigts
Promptes l'une et l'autre à bien faire,
Chacune est la petite mère,
La petite sœur, à la fois,
Aux œuvres du cœur et des doigts.

Jamais de pleurs ni de querelles,
Au salon pas plus qu'au berceau ;
Les bijoux après le cerceau,
Tout galement se partage entre elles,
Jamais de pleurs ni de querelles.

Elles vont, la main dans la main,
On ne les voit jamais qu'ensemble ;
Sans que l'une à l'autre ressemble,
Toujours sur le même chemin
Elles vont, la main dans la main,

VICTOR DE LAPRADE.

Département Statistique

Notre département de statistique donnera sur demande les informations regardant toute industrie ou compagnie Canadienne.

Notre circulaire contenant une revue générale des marchés et un article spécial est d'une valeur toute particulière pour les spéculateurs.

Ecrivez pour notre circulaire contenant un article spéciale sur

Lake of the woods Company, Limited.

McCUAIG BROS. & CO. Montréal
(Membres de la Bourse de Montréal.)

17 RUE ST-SACREMENT MONTREAL

OTTAWA, GRANBY, SOREL, DANVILLE (116)

LA TEINTURE DOMESTIQUE

ne m'offre aucun embarras.
Elle fait simplement mes délices.
Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus simple, la plus propre et la meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir. Ce sont les tissus qui entrent dans la composition de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.
Demandez notre Carte Échantillon Gratuite, et notre Livre qui vous donne les Résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs.
The Johnson-Richardson Co., Limited. - Montréal



CONTRAT DE LA MALE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES,

adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 29 mai 1914, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat projeté pour quatre années 6 fois par semaine, aller et retour. Sur la route Rurale St Marc No. 2, à partir du bon plaisir du ministre des postes.

L'on peut prendre connaissance d'avis imprimés contenant d'autres renseignements relatifs aux conditions du contrat projeté et se procurer des formules de soumission en s'adressant au bureau de poste de St Marc, et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal.

VICTOR GAUDET

SPECTEUR DES POSTES
MINISTRE DES POSTES, Division du Service des malles, Montréal le 14 avril 1914.



LES Herbes Indigènes de Bliss par sa composition simple de racines, herbes et écorces, ses guérisons merveilleuses du Rhumatisme, Dyspepsie, Catarrhe, Eruptions de la Peau, Desordres des Rognons et du Foie, sa popularité dans des millions de maisons, durant un quart de siècle, lui a mérité la plus haute récompense à l'Exposition Internationale à Paris, France, 1912.

Faites-en votre remède de famille aujourd'hui. 200 Tablettes \$1.00. Demandez à l'Agent de Bliss.

Vendu par Pierre Salvas

St-Robert, Que.

LE MAGASIN

SEMI-READY

EN FACE DU MARCHE RICHELIEU

Porte voisine de la LIBRAIRIE HARDY à Sorel

Tout petit mot a sa signification propre.



Bien que le "Semi-ready" fut d'abord un mot décrivant un système, c'est aujourd'hui un mot d'une plus grande signification.

Confection Semi-ready signifie tout ce qui est durable et attrayant en fait de vêtements confectionnés pour hommes—à un prix raisonnable.

Que vous choisissiez un vêtement de \$15, \$20 ou \$30 vous êtes sûr d'y trouver la même qualité de confection par tailleur du métier.

Les prix du "Semi-ready" représentent les mêmes valeurs partout en Canada, car les fabricants marquent la valeur garantie sur l'étiquette. Cherchez cette étiquette toujours là.

Vraie Confection
SEMI-READY

A. Desjordy & Cie

Propriété

Pour vos Impressions

Nous sommes outillés pour faire les impressions de toutes sortes. Une visite est sollicitée.
106 B. Rue Roi.

"L'Éveil" est publié à Sorel le jeudi de chaque semaine par la Cie Générale d'Imprimerie de Sorel, au No 106 B. rue Roi.

W. W. CORY
Deputy of the Minister of the Interior.
N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for. 26686.

Vous désirez ce qui est le plus à la mode, le mieux taillé, et la meilleure étoffe, que l'argent peut procurer.

Alors vous pouvez facilement avoir une étoffe supérieure, un habit très à la mode et bien taillé ici.

Vous trouverez l'assortiment le plus beau et le plus complet de la ville. Venez voir, et vous serez convaincu, comme tous ceux qui sont venus. Venez faire votre choix, profitez du grand assortiment, les tissus sont superbes les modes magnifiques.

Coupe et fini comme nul autre.

Satisfaction complète, ou argent remis.

Voyez à nous donner vos mesures.



"MALE ATTIRE"
Tailored Clothes

\$10.00 à \$35.00

H. de Grandpré agent.

Rue Augusta Sorel

Augmentez vos bénéfices de Laiterie

en procédant à vos usines les quartiers les plus confortables qui puissent se construire. Soyez votre propre inspecteur de laiterie, et assurez à vos produits une pureté absolue en construisant une stable d'un matériel, qui soit une garantie de conditions sanitaires, et qui vous soit en même temps des plus économiques.

Construisez avec du béton

C'est le matériel le plus économique pour la construction des bâtiments de la ferme, parce qu'il n'y a aucune réparation à y faire, ils ne s'usent jamais et ne nécessitent aucune peinture. Les laiteries en béton sont propres et saines. Les animaux y trouvent, en hiver, la chaleur et le confort, ce qui est de nature à augmenter la quantité et la qualité du lait. Que vous considériez un stable, un silo, ou tout autre bâtiment sur votre ferme, employez le béton, c'est le matériel le plus économique.

"Ce que le constructeur peut faire avec le béton, voilà le site d'une magnifique brochure illustrée, gratuite, qui vous donne une foule de détails pratiques sur les bâtiments en béton pour la ferme, et vous indiquent comment les construire pour économiser de l'argent."

Demandez l'information pour le Cultivateur
Canada Cement Company Limited
525 Edifice Howard
Montréal

EMPOIS CHINOIS

16 Onces
10 Cents

Il n'en faut qu'une bien faible quantité. L'usage de l'Empois Chinois signifie économie ainsi que résultats parfaits. Un simple paquet d'Empois Chinois vous durera aussi longtemps que deux paquets de l'empois ordinaire, car il contient quatre onces de plus, et il en fait une bien plus petite quantité.

Détails encore plus importants à considérer que l'économie, c'est d'abord le fini supérieur que donne à vos toiles l'Empois Chinois et ensuite la facilité avec laquelle vous pouvez faire votre repassage, car le fer à repasser ne colle pas.

L'Empois Chinois contient un parfum exquis. Votre épicer vend l'Empois Chinois, ou il peut vous le procurer. Remarquez bien la reproduction du paquet.

OCEAN MILLS, Montréal.

Ecrivez pour faire venir la brochure gratuite intitulée "Suggestions pour les Lavages Faits à la Main". Elle est remplie d'idées pratiques.

AVIS A NOS ABONNES

Nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement "l'Éveil" sont priés d'adresser leurs réclamations au Gérant.

La Rédaction.

SPORT

BASE BALL

Avant l'ouverture de la saison nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le record de l'équipe de l'an dernier.

Mous avons reçu la semaine dernière trop tard pour publication des statistiques intéressantes sur ce travail des joueurs du Sorel pour la saison dernière, ces tableaux faits avec soin ont été préparés par M. Ed. Clément et nous sommes assurés que nos lecteurs les liront avec intérêt.

Record des joueurs au Baton saison 1913

G.	A.B.	R.	H.	2B.	3B.	HR.	SB.	PC.	
Gaudette	15	46	18	19	1	3	3	14	413
Levesque	21	89	32	35	8	6	0	11	393
Delisle	20	86	17	34	12	2	1	15	391
Péloquin	20	80	20	27	3	0	0	4	337
Sabourin	1	3	2	1	0	0	0	0	333
Houle	1	3	0	1	0	0	0	0	333
Laliberté	1	3	1	1	0	0	0	0	333
Fleury	1	3	0	1	0	0	0	0	333
Adam	16	67	22	22	4	0	1	15	321
Gouin	18	72	7	21	5	0	1	4	292
Lafour	2	7	2	2	0	0	0	0	285
Berger	18	75	20	20	4	0	0	3	297
Thibault R.	1	4	0	1	0	0	0	0	250
Carpentier	19	63	14	15	2	0	0	12	238
Hamel	3	14	3	3	0	0	0	2	214
Lafrenais	11	35	3	7	1	0	0	2	200
Tétrault	13	38	12	7	0	1	0	15	184
Paquette	2	6	0	1	0	0	0	0	167
Bourgault	2	6	0	1	0	0	0	0	143
Crépeau	2	8	1	1	0	0	0	1	125
Braconnier	1	1	0	0	0	0	0	0	000
Péloquin E.	1	2	1	0	0	0	0	0	000

Record du C. B. B. Sorel

Parties jouées	Perdus	Gagnés	Nuls	PC.
21	4	1	7	764

Moyenne du Club au Baton 306

Record des joueurs au Champ

	Saison 1913			
	PO.	Ass.	E.	PC.
Paquette	0	5	0	1000
Houle	3	1	0	1000
Laliberté	2	1	0	1000
Crépeau	3	0	0	1000
Bourgault	2	3	0	1000
Braconnier	2	0	0	1000
Péloquin Elz.	2	0	0	1000
Péloquin Ls.	194	27	3	987
Gouin	156	7	4	948
Gaudette	22	43	4	942
Lafrenais	15	23	4	927
Carpentier	45	39	8	910
Delisle	27	7	5	872
Levesque	54	26	14	851
Adam	16	1	3	850
Bardier	25	23	9	842
Tétrault	7	5	3	800
Hamel	1	4	3	625
Sabourin	1	0	2	333
Thibault R.	0	0	0	000
Lafour	0	0	0	000
Fleury	0	0	0	000

ED. CLÉMENT

Un jeune poulet fraîchement éclos a pondu dans les colonnes du remarquable journal qui est "Le Sorelois" un article dans lequel il a essayé de jeter de la boue à tout le monde à propos des relations du syndicat Vassal avec M. Ulric Paquette et de ce que nous avions écrit à ce sujet.

La haine et le défi se coudoient à chaque ligne dans ce décousu de phrases incohérentes et remplies de fautes atroces.

Il est évident que cet orgueilleux plumitif est jaloux du succès des autres. On dirait qu'il appartient à cette catégorie de tristes sires, remplis d'eux mêmes et détestés de tous qui échouent et menent à la ruine toutes entreprises sportives qu'ils organisent avec un jugement..... Ne critiquez pas M. Clément avant d'avoir vu la qualité du jeu de Base-Ball qu'il servira au public Sorelois.

Vous pourrez peut-être constater alors qu'il est meilleur organisateur que vous.

Aussi sachez, monsieur l'apprenti écrivain, que M. Paquette a constaté que véritablement les conseillers ne sont pas les payeurs et il a reconnu en véritable sportman son erreur.

Aujourd'hui il est sous contrat avec le club Sorel et ses relations avec le gérant Clément sont des plus amicales.

Le succès que nous souhaitons à M. Paquette pour la prochaine saison ou dans ce numéro de L'Éveil, qui vous chagriner, servira à donner des victoires au club Sorel.

Étudiez votre grammaire, assistez aux joutes sans esprit de contradiction, vous pourrez alors donner à vos lecteurs un compte rendu qui les renseignera.

Dimanche Grande partie de Base-Ball Sorel vs Un fort club de Montréal.

UNE SURPRISE

Par des "pratiques" nombreuses nos joueurs se mettent en forme. Dimanche prochain ils seront prêts à donner toute la mesure de leur force.

Aucoin un bon joueur superbe et un rude frappeur a été engagé par M. Clément.

Pierre Pelouin, lanceur et joueur de champ a signé un contrat pour la prochaine saison.

avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du quatorze avril 1914, à "La Compagnie Beauchemin & Fils Limitée, incorporée par lettres patentes originales, en date des huit avril 1902 et quinze août 1911, par lesquelles elle est autorisée à continuer ses affaires sous la nouvelle loi, avec ses pouvoirs déjà énumérés dans les dites lettres patentes, et en plus, lui accordant les pouvoirs additionnels suivants :

Manufacturer le béton et toutes espèces d'ouvrages en béton, avec tous droits concernant ce genre de commerce ; manufacturer des tuyaux d'égoûts de toutes sortes, en béton, ciment, grès et tous autres matériaux propres à ce faire, en faire le commerce en gros et en détail et établir des usines, manufactures et fabriques à ces fins ; opérer une ou des carrières et vendre toutes les pierres qui en proviendront ; Manufacturer et vendre toutes espèces de ciment et autres produits de carrières ;

Acheter, recevoir à bail, échanger ou autrement acquérir toutes propriétés mobilières ou immobilières, ou tous droits que la compagnie peut juger nécessaires ou utiles pour l'exploitation de son dit commerce, et de vendre, donner à bail ou autrement disposer de toutes telles propriétés ;

Acquérir et entreprendre les biens et l'achalandage de l'industrie manufacturière actuellement exercée par M. Alfred Beauchemin, à Sorel, Québec, pour la manufacture, confection et vente de tuyaux en béton, ciment, grès ou granite servant pour drainages, égoûts, renvois d'eaux, etc. ;

Importer, acheter et vendre toutes sortes de matières premières employées dans la manufacture et confection de ces tuyaux, et l'outillage et implements nécessaires à la dite manufacture ;

Faire toutes les choses qui peuvent être nécessaires ou utiles à l'accomplissement de tous les objets ou aucun d'eux, pour lesquels la dite compagnie est incorporée ;

Faire toutes les opérations par lesquelles on peut miner, fouiller, charroyer, laver, passer au crible ou au concasseur, fondre, épurer, broyer ou traiter de quelque autre manière que ce soit, le sol ou les terres et sables, les roches et les pierres, dans le but de les employer à faire du béton, et les vendre ou autrement en disposer ;

Manufacturer la terre, sable et le ciment et fabriquer tous les objets dans lesquels la terre et le sable ou le ciment entrent en tout ou en partie ;

Exercer l'industrie de contracteur et d'entrepreneur ainsi que de fournisseur de matériaux ;

Acquérir et posséder des vaisseaux pour le transport de la pierre et autres matériaux en rapport avec les opérations de cette Compagnie ;

Acheter, posséder se servir de bateaux de toutes espèces, les revendre et en faire un commerce ;

Faires les affaires d'une fonderie en général et atelier pour machines et manufacturer toutes sortes de fer, acier, cuivre et autre travail en métal et aussi en faire le commerce ;

Agir comme ingénieurs, fondeurs de fonte et acier, cuivre, bronze et tout autre métal qui est susceptible d'être forgé, agir comme forgerons manufacturiers de toutes espèces d'articles en fonte, acier, fer ou métal quelconque faire le commerce et établir des usines, manufactures et fabriques à ces fins ;

Fondre, manufacturer ou forger des matériaux en acier, fonte, fer ou autre métal quelconque, et de toutes sortes de raccords, ajustements et connexions des mêmes métaux, (general fittings) et en faire le commerce en gros et en détail.

Acquérir d'autre commerce similaire et de payer en actions acquittées de la compagnie ;

Faire toute autre chose nécessaire à l'accomplissement de l'objet et le but de la compagnie ;

Acquérir tout brevet d'invention, licences, marque de commerce, franchise, privilèges et pouvoirs de toutes personnes, société, compagnie ou corporation ou de tous pouvoirs publics, les publics, les posséder, exploiter et en disposer ;

Vendre ou louer l'actif de la compagnie, son entreprise, ses affaires totalement ou partiellement, aux prix et aux conditions qui seront jugées convenables et recevoir en paiement, des actions, débetures, obligations ou valeurs de toute autre compagnie ; ou des intérêts ou parts dans toute société de personnes, syndicats de personnes ou toute autre considération ou autrement en disposer ;

Contracter des emprunts sur son crédit ou en rapport avec ses placements, ou aux moyens d'émission de bons, obligations ou autrement ;

Faire toutes choses convenables à l'accomplissement des fins et pour atteindre les buts ci-haut, et en la charte énumérée, qui pourraient profiter à la compagnie en aucun temps, et généralement exercer toute industrie que la compagnie croira pouvoir exercer avec les objets ci-haut, et dans sa charte mentionnées, ou qui pourraient augmenter la valeur ou rendre profitable les biens et les droits de la compagnie ; les objets et les pouvoirs spécifiques et contenus dans ces divers paragraphes et clauses des présentes ne seront limités ni enfreintes d'aucune manière, par inductions ou déductions des termes de tout autre paragraphe ou clause que ce soit.

Daté au bureau du secrétaire de la province, ce quatorzième jour d'avril 1914.

C. J. SIMARD, Sous-secrétaire de la province.

Public notice is hereby given that under the Quebec Companies' Act, letters patent have been issued by the Lieutenant-Governor of the province of Quebec, bearing date of April 1914, to "La Compagnie Beauchemin & Fils Limitée", incorporated by original letters patent bearing date the eight April, 1902, and eleventh August, 1911, whereby it is authorized, the new law, with the powers already recited in the said letters patent, and moreover granting it the following additional powers ;

To manufacture concrete and all kinds of concrete works, with all rights incidental to such business ; to manufacture drain pipes of all kinds, with concrete, cement, earthenware and any other materials, capable to be used in the manufacture thereof, deal wholesale and retail therewith, and to establish works, manufactories and shops for such purposes, to extradicted therofrom ;

To manufacture and sell all kinds of cement and other quarry products ;

To purchase, take on lease, exchange or otherwise acquire any moveable or immovable property, or any rights which the company may deem necessary or suitable, for the carrying on the said business, and to sell, give on lease or otherwise dispose of any such property ;

To acquire and take over the assets and good will of the manufacturing business now carried by Mr. Alfred Beauchemin, at Sorel, Quebec, for the manufacturing making and sale of the concrete, cement, earthenware or grivate pipes for drains sewers, overflow, etc.

To import, purchase and sell all kinds of raw materials used in the manufacturing and making of such pipes and the equipment and implements necessary for the said manufactory ;

To do all things which may be necessary or suitable for the attainment of all or any of the objects for which the said company is incorporated ;

To carry on all operations by which the soil, earth, sand, rocks and stones may, for the purpose of utilizing them in the making of concrete, be mined, dug, raised, washed, cradled or broken, smelted, refined, crushed or treated in any manner whatever, and sell or otherwise dispose thereof ;

To manufacture earth, sand and cement and to make any articles in the making of which, earth, sand or cement is used in whole or in part ;

To carry on a general foundry and machine shop business, and to manufacture all kinds of iron, steel copper and other work in metal, and deal in the same ;

To act as engineers, fonder of cast-iron and steel, copper, brass, and any other metal capturers to be casted, act as blacksmiths, manufacturers of all kinds of articles in cast-iron, steel iron or any other metal whatever, to deal in and establish works, manufactories and factories for such purposes ;

To cast, manufacture or forge, materials in steel, cast iron, iron, or any other metal whatever, and general fittings of the same metals and deal therewith wholesale and retail ;

To acquire, hold, sell, transfer, exchange, lease or otherwise hold moveable or immovable property ; To acquire any other similar business and to pay therefor in paid ups hares of the company ;

To acquire any patents, licenses, trade marks, franchise, privileges and powers, from any persons, firms, companies or corporation or from public authorities, hold, exploit and dispose of the same ;

To sell or lease the assets, undertaking and business of the company, in whole or in part, for such price and upon such conditions as may be deemed convenient and to receive in payment therefor shares, debentures, bonds or securities of any other company ; or interest in shares in any association of persons, syndicates of persons, or any other consideration or otherwise dispose thereof ;

To contract loans upon its investments or by means of bonds, obligations or otherwise ;

To do all such things as may be suitable for the accomplishment of the objects and the attainment of the above purposes, and recited in the charter, which may be of benefit to the company at any time, and generally to carry on any business which may appear to the company capable of being carried on with the above objects, mentioned in the charter, or capable of enhancing the value of or rendering more profitable the company's property and rights ; the objects and powers specified and contained in the various paragraphs and clauses hereof to be in no wise limited or restricted by reference to or inference from the terms of any other paragraph or clause whatever.

Dated from the office of the Provincial Secretary this fourteenth day of April 1914.

C. J. SIMARD, Deputy Provincial Secretary.

KODACK

Les produits de la Canadian KODACK sont les meilleurs au monde instrument Bronie pour \$1.00 à \$12.00.

Voilà le printemps ayez vous un KODACK Allez chez DESJARDINS Art. Pho.

Sorel.



Le ministère des Travaux publis recéva jusqu'à 4.00 p. m., lundi le 11 mai 1914, des soumissions pour la construction d'un édifice public, à Ste-Agathe, P. Q. lesquelles soumissions devront être cachées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un édifice public, à Ste-Agathe, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au bureau de M. Finley & Gagnon, architectes, bâtisse nouvelle de Birks, Montréal, P. Q., au Ministère des Travaux publics à Ottawa, au bureau de M. R. I. Deschamps, Bureau de Poste, Montréal, P. Q., et au bureau de poste de Ste-Agathe, P. Q.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire,

Ministère des Travaux publics,

Ottawa, le 16 avril 1914.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—45725.

Tel. Bell No 198 Boite Postale 254

F. D. Coron
Ferblantier, Plombier, Couvreur.

Poser d'Appareils de Chauffage à Eau Chaude et à Vapeur. Poêles de Cuisine, Fournaises de Passage, Appareils à Gaz, Cloches Electriques.

Bell Tel. 219 Boite Postale 73

DEGUISE & FRERE
MACHINISTES

Réparations d'Engins a Gazoline, d'Automobiles et Machineries générales.

Toujours en mains Gazolines, Huiles et Graisse et accessoires d'automobiles

QUEBEC MONTREAL & SOUTHERN RY. CO.
HORAIRE
Corrigé le 4 Janvier 1914.

TRAINS EXPRESS, TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE,

Départ de Sorel,
à 10 h 06 m. A. M. Pour Portierville, et les stations intermédiaires.
à 6 h 10 m. A. M. Pour St-Hyacinthe et Iberville Junction, et stations intermédiaires, en correspondance avec les trains du Grand-Tronc, l'Intercolonial, du C. P. R. et du Rutland ;
à 3 h 45 m. P. M.
à 7 h 35 m. A. M. Pour Montreal, directement via G. T. R. et St-Lambert et les stations intermédiaires, en correspondances avec les trains du G. V. R. et D. & H., pour Boston, New-York et Portland, etc.
à 4 h 30 m. P. M. Pour Nicolet et les stations intermédiaires.
à 7 h 02 m. P. M. Arrivant à Sorel,
à 7 h 25 m. A. M. Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.
à 10 h 30 m. A. M. Venant d'Iberville Junction, St-Hyacinthe et les stations intermédiaires.
à 7 h 30 m. P. M. Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.
à 4 h 09 m. P. M.
à 9 h 51 m. A. M. Venant de Montreal, St-Lambert et les stations intermédiaires.
à 6 h 47 m. P. M.

TRAINS EXPRESS DU DIMANCHE.

Départ de Sorel
à 10 h 17 m. A. M. Pour Nicolet et les stations intermédiaires.
à 4 h 45 m. P. M. Pour Montreal et les stations intermédiaires.

Arrivant à Sorel
à 10 h 02 m. A. M. Venant de Montreal et les stations intermédiaires.
à 4 h 30 m. P. M. Venant de Nicolet et les stations intermédiaires.

Tel Bell No. 33 N. J. FERGUSON, agent général des passagers. J. A. BREUX, agent à Sorel.

Tel Bell 101 Boite Postale 352

AVIS

Nous désirons annoncer qu'avec la balayense électrique, que nous louons aupri x ci-dessus mentionnée qu'il n'est pas nécessaire d'enlever les tapis de vos maisons durant votre ménage. Parce que cette balayense est de telle force, qu'elle attire la poussière au dessus du tapis sans endommager les étoffes de la plus belle qualité.

N'oubliez pas de nous donner votre nom deux ou trois jours d'avance.

Un essai est assez pour vous donner satisfaction et vous faire connaître ce nouvelle amie.

Electro Limitée
Sa place de qualité
Prix du loyer 1/2 journée \$1.00 1 journée \$1.50

Pour vos Médécines Patentées, canadiennes, américaines et françaises. Vos articles de toilette en général, Parfums, Lotions et Savons des meilleures maisons françaises, Eaux minérales et autres laxatives. Bonbons, chocolats, cigares et cigarettes **RENDEZ-VOUS** au Magasin de réduction du soussigné coin des rues Roi et George ci-devant Pharmacie LaRochelle, et vous aurez satisfaction.

Walter Weilbrenner,
Prop.
Boite postale 138

Bell Tél. No. 258 Boite Poste No. 236

Edouard Gauthier
FERBLANTIER

PLOMBIER, COUVREUR.

Poser d'Appareils de Système de Chauffage, et tous autres ouvrages de ce genre.

84 rue Augusta, SOREL